

## INFORMATIONS CONCERNANT LA NATATION

### **1. Taux d'encadrement spécifique à l'accompagnement des activités de Natation**

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=118714](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=118714)

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

### **2. Fonctionnement des piscines en nombre de MNS pour chaque séance**

	Les Fins	Maïche	
		Parties grisées	Parties blanches
Intervenant	2 MNS	2 MNS	1 MNS
En surveillance	1 MNS	1 MNS	1 MNS

### **3. Taux d'encadrement pour l'accompagnement en bus, aide à l'habillage...**

	Effectif	
	École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Sortie régulière	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe.  Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe.  Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.

### **4. Agréments parents**

- jeudi 13 septembre de 15h30 à 17h30 à Maïche
- vendredi 14 septembre de 15h30 à 17h30 aux Fins
- 2 prochaines sessions en décembre
  
- retourner la fiche 2 et le tableau (annexe 2bis)
  
- les parents doivent fournir une attestation d'assurance (pour la session d'agrément)